

les chiffres du handicap en entreprise.

6%

des effectifs : c'est l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés qui concerne toute entreprise d'au moins 20 salariés.



en 2018,

491 200

travailleurs handicapés étaient employés dans les 99 700 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), soit environ 3,5 % des effectifs.

8,2%

des demandeurs d'emploi sont en situation de handicap. (juin 2020)

il y a eu

27718

recrutements de travailleurs handicapés à fin juin 2020, dont 8933 ont été maintenus dans l'emploi.

61%

des DEBOE (demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi) sont en chômage de longue durée. (juin 2020)

les jeunes en situation de handicap ne représentent qu'

1%

des apprentis.

seulement

33%

des dirigeants se déclarent prêts à embaucher une personne en situation de handicap grâce à l'aide de 4 000 € pour l'embauche d'un travailleur handicapé mise en place par le gouvernement.

et dans l'industrie ?

l'industrie est perçue comme le 2^e secteur où il est le plus difficile d'embaucher des travailleurs handicapés, derrière le BTP.



pourtant, le taux d'emploi de personnes handicapées dans l'industrie est de 4,3 % en 2016, contre 3,7 % au niveau national.